

VERDI

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 1 : Rapport de présentation Volume II

Etat Initial de l'Environnement (EIE)



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
en date du 10 mars 2025 – ARRÊT DU PLU



SOMMAIRE

Pièce 1 : Rapport de présentation Volume II	1
1 Caractéristiques physiques du territoire	5
1.1 Topographie	6
1.2 Géologie	7
1.3 Qualité de l'air	9
1.4 L'eau sur le territoire	10
1.4.1 Le document cadre sur l'eau : le SDAGE Artois-Picardie	10
1.4.2 Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)	10
1.4.3 Réseau hydrographique	10
1.5 Hydrogéologie	12
2 L'environnement naturel	13
2.1 Le paysage environnant	14
2.2 Les zonages d'inventaire	16
2.2.1 Zones à dominante humide	19
2.2.2 Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)	19
2.2.3 Les corridors écologiques	21
2.3 Les zonages réglementaires	22
2.3.1 Cuesta du Bray	24
2.3.2 Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents	24
2.3.3 Pays de bray humide	25
2.3.4 Landes et forêts humides du Bas Bray de l'Oise	26
2.3.5 Massifs forestiers du Haut Bray de l'Oise	27
2.3.6 Pays de Bray – Cuestas Nord et Sud	28
2.3.7 Vallée de l'Epte	29
3 L'environnement agricole	30
3.1 L'occupation du sol	31
3.2 Les couverts agricoles	33





SOMMAIRE

3.3 La consommation des terres agricoles	35
---	-----------

3.4 Les agriculteurs du territoire	36
---	-----------

4 L'environnement urbain	37
---------------------------------	-----------

4.1 La morphologie urbaine et architecturale	38
---	-----------

4.1.1 Formes urbaines et caractéristiques de la trame urbaine	38
---	----

Le Bourg	38
----------	----

Le hameau de Villers-sur-Trie	42
-------------------------------	----

4.1.2 Les entrées de village	44
------------------------------	----

L'entrée Est	44
--------------	----

L'entrée Ouest : ZAC de Saint Jacques	45
---------------------------------------	----

L'entrée Sud : les Plumeloux	46
------------------------------	----

Les entrées Nord	47
------------------	----

Les entrées du hameau de Villers-sur-Trie	48
---	----

4.1.3 Typologie du bâti	49
-------------------------	----

LE BATI ANCIEN A L'ALIGNEMENT	50
-------------------------------	----

LE BATI ANCIEN EN RETRAIT	50
---------------------------	----

LE BATI RECENT	51
----------------	----

LES LOGEMENTS COLLECTIFS	51
--------------------------	----

LE BATI D'ACTIVITES	52
---------------------	----

4.1.4 Eléments patrimoniaux identitaires	53
--	----

5 La commune face aux risques	55
--------------------------------------	-----------

5.1 Les risques naturels liés à la nature des sols	56
---	-----------

5.1.1 La prise en compte des risques dans l'aménagement	56
---	----

5.1.2 Le risque de mouvement de terrain lié à l'activité sismique	56
---	----

5.1.3 Le risque de mouvement de terrain lié au retrait et gonflement des argiles	56
--	----

5.1.4 Le risque de mouvement de terrain lié à la présence de cavités	58
--	----

5.2 Les risques naturels et technologiques	60
---	-----------

5.2.1 Le risque d'inondation et coulées de boues	60
--	----

5.2.2 Le risque de remontée de nappes phréatiques	62
---	----

5.2.3 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)	64
---	----

5.2.4 Les sites industriels ou activités de services	65
--	----

5.2.5 Les sites pollués	69
-------------------------	----

5.2.6 Le plan de prévention des risques technologiques	69
--	----





SOMMAIRE



5.2.7 Le risque de transport de matière dangereuse

69

6 Profil environnemental

70





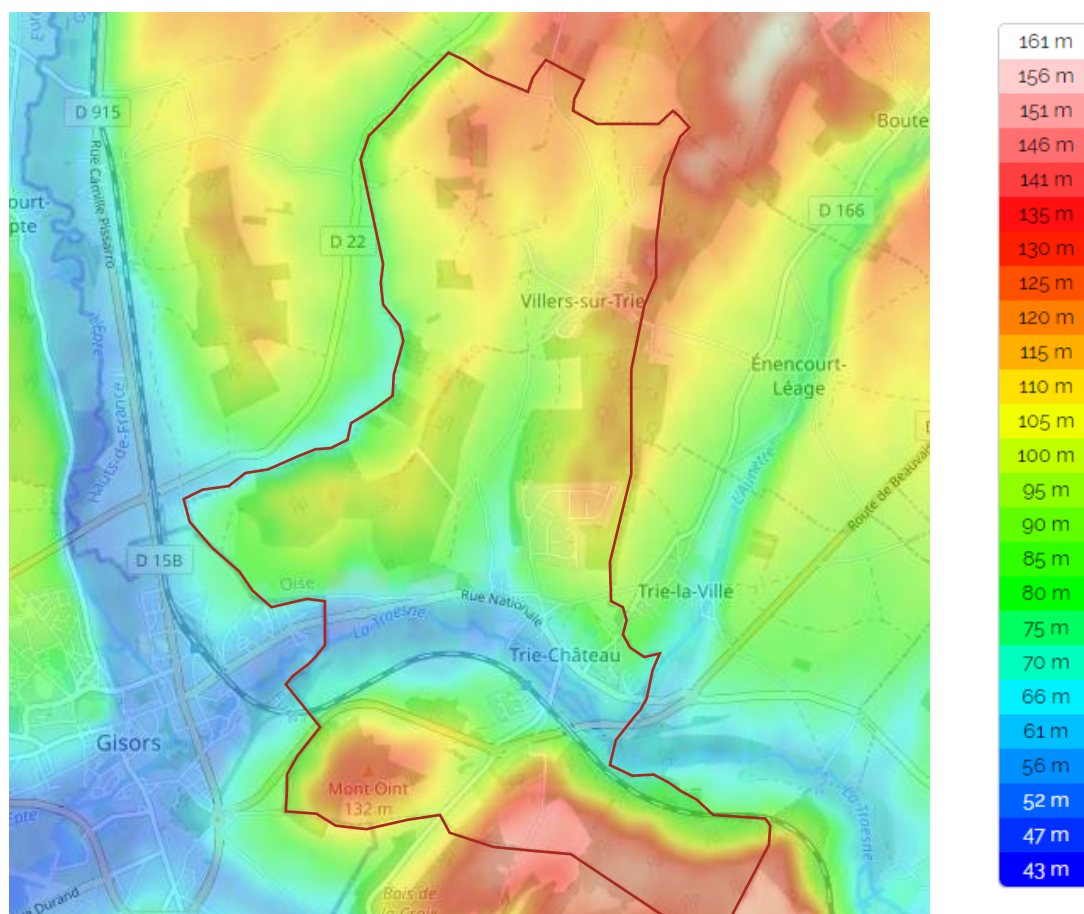
1

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DU TERRITOIRE

1.1 TOPOGRAPHIE

Le relief communal est marqué par trois vallées : la « Vallée de la Troesne » au sud et la « Vallée des Boudins » au nord et la « Vallée Grasse » à l'ouest. La première suit un axe orienté est-ouest au sein duquel l'altitude du fond de vallée varie de 57 à 53 m NGF. Elle englobe la majeure partie du bourg de Trie-Château et est bordée au sud par le Mont Oint (133 m). La seconde vallée est une vallée sèche orientée suivant un axe nord-sud qui passe par l'ancien bourg de Villers-sur-Trie pour rejoindre celui de Trie-Château plus au sud. Enfin, la limite nord-ouest du territoire communal suit le fond de la troisième vallée. Également sèche, cette vallée est la plus escarpée des trois sur le territoire. De ce fait, les points hauts du territoire se trouvent globalement en bordure de celui-ci avec des altitudes atteignant jusqu'à 133 m NGF au nord, 110 m NGF à l'ouest, 118 m NGF à l'Est et 151 m NGF au sud du territoire.

Le relief présente donc un profil topographique variant de 151m NGF à 53 m NGF. Relativement modérée aux alentours des bourgs de Villers-sur-Trie et Trie-Château, la pente devient plus marquée vers le fond de la Vallée Grasse à l'ouest et au sud au niveau du Mont Oint et du Bois de la Garenne.



1.2 GEOLOGIE

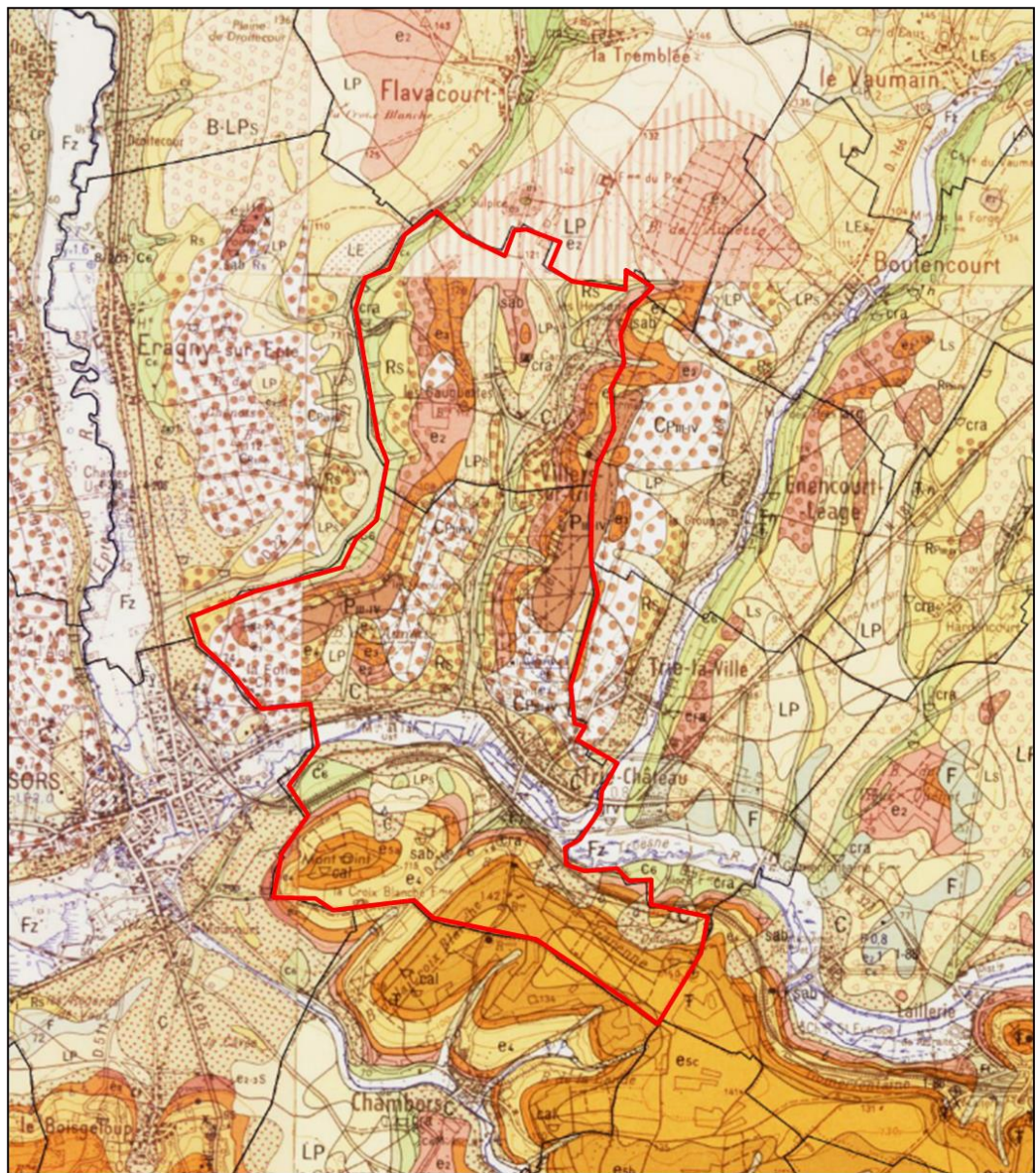
D'après la carte géologique, la commune se trouve en partie sur les couches superficielles de limons de plateau (LP), les alluvions récentes (Fz) et les colluvions alimentées par les cailloutis de Gisors (CpIII-IV).

Les faciès géologiques rencontrés sur la zone d'étude sont les suivants :

-  Fz : Alluvions récentes : silts argileux, sables, argiles, tufs calcaires ;
-  LP : Limons des plateaux et des versants abrités : surtout argileux, parfois calcaires ;
-  LPs : Limons sableux
-  Rs : Formation résiduelle à silex provenant de la dissolution de la craie et de l'accumulation sur place de l'argile et des silex résiduels ;
-  C : Colluvions indifférenciées : Limons, silex, fragments de silex et de grès, dans une matrice argilo-sableuse ;
-  CpIII-IV : Colluvions alimentées essentiellement par les cailloutis de Gisors : galets et fragments de silex et de grès, dans une matrice argilo-sableuse ;
-  PIII-IV : alluvions composées de galets et cailloutis dans une matrice sablo-argileuse ;
-  e_{5c} : Calcaires du Lutétien (5 à 15 m) ;
-  e₄ : Yprésien supérieur : sables cuisiers (15 à 35 m) ;
-  e₃ : Yprésien inférieur : argiles du sparnacien (8 à 18 m) ;
-  e₂ : Thénétien : sables de Bracheux et sables ligniteux (0 à 15 m) ;
-  C₆ : Craie blanche à silex.

Les fonds de vallées sont caractérisés par la présence d'alluvions (Fz), de craie blanche à silex (C₆) et des colluvions diverses (C). La présence des argiles du Sparnacien sous les sables cuisiers peut générer des sources dans les pentes des vallées sur le secteur d'étude.

Les diverses formations géologiques rencontrées sur le territoire communal sont localisées sur la carte suivante.



1.3 QUALITE DE L'AIR

ATMO Haut-de-France est une association agréée de surveillance de la qualité de l'air (AASQAS) de Picardie. Suite à la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (loi LAURE) de 1996, un système de modélisation et de mesure de la qualité de l'air a été entenu dans plusieurs villes de Picardie. Les résultats figurent dans les bilans réalisés par l'Association.

L'indice ATMO permet de caractériser la qualité de l'air d'une agglomération urbaine à partir des concentrations de quatre polluants indicateurs de pollution atmosphérique : le dioxyde de soufre (SO₂), le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃) et les poussières en suspension (PM₁₀).

Les Hauts-de-France se situent dans une situation intermédiaire au regard de la qualité de l'air avec un nombre de jours de bonne ou très bonne qualité qui varie de 311 jours dans l'agglomération dunkerquoise à 245 jours dans l'agglomération lilloise. Globalement et hormis dans les grands ports la façade littorale bénéficie d'un air extérieur de meilleure qualité favorisé par un climat transportant les polluants vers d'autres territoires. Ailleurs, les agglomérations de la région connaissent un nombre de jours avec un air de bonne qualité limité par l'importance du trafic routier, par les émissions gazeuses et particulaires d'origine industrielle et agricole.

ATMO Picardie a donc mis en œuvre un programme de surveillance qui concerne en particulier les villes picardes ayant une population comprise entre 10 000 et 50 000 habitants. La station fixe la plus proche de Trie-Château est celle de Beauvais Dr. Lamotte, à 25 km. Celle-ci mesure en particulier le monoxyde d'azote (NO), le dioxyde d'azote (NO₂), les oxydes d'azote et les particules en suspension (PM₁₀).

Année	Mois	Monoxyde d'azote	Dioxyde d'azote	PM(10)	Unité
2020	Décembre	N/D	N/D	N/D	µg/m ³
2020	Novembre	26.0	N/D	23.9	µg/m ³
2020	Octobre	17.8	19.2	13.2	µg/m ³
2020	Septembre	14.0	22.9	15.7	µg/m ³
2020	Août	11.8	21.4	14.5	µg/m ³
2020	Juillet	11.6	14.3	N/D	µg/m ³
2020	Juin	15.6	21.1	14.9	µg/m ³
2020	Mai	9.3	15.8	16.9	µg/m ³
2020	Avril	10.3	17.3	24.3	µg/m ³
2020	Mars	16.2	23.1	17.9	µg/m ³
2020	Février	N/D	N/D	13.7	µg/m ³
2020	Janvier	32.7	35.5	17.2	µg/m ³
Moyenne		16.53	21.77	17.22	

Les mesures réalisées restent en dessous de la valeur limite de 40 µg/m³ en moyenne annuelle pour le dioxyde d'azote et les PM(10) (Normes réglementaires en 2018).

1.4 L'EAU SUR LE TERRITOIRE

1.4.1 LE DOCUMENT CADRE SUR L'EAU : LE SDAGE ARTOIS-PICARDIE

Les Schéma Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.) découlent de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992. Ainsi ils précisent pour chaque bassin les orientations pour une gestion équilibrée de la ressource en eau.

La commune de Tri-château entre dans l'aire d'application du S.D.A.G.E. du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers Normands approuvé par le préfet coordonnateur de bassin le 20 décembre 2015 et rendu effectif le 1er janvier 2016

1.4.2 SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

Aucun SAGE ne s'applique sur le territoire communal.

1.4.3 RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Le territoire communal est traversé par la Troesne d'Est en Ouest, qui rejoint l'Epte au niveau de Gisors. Ce dernier cours d'eau marque la limite Oise/Eure et s'écoule du Nord vers l'Ouest de Gisors.

On recense également la présence de l'Aunette, qui rejoint la Troesne en limite Est du territoire.

La carte ci-après représente la situation hydrographique.



1.5 HYDROGEOLOGIE

Concernant les masses d'eau souterraines, Trie-Château est concerné par 3 masses d'eau souterraine.

Masse d'eau	Code	Etat chimique	Paramètres limitant	Etat quantitatif	Données
Craie du Vexin normand et picard	FRHG201	Médiocre	atrazine déséthyl	Bon	SDAGE Seine-Normandie
Albien-neocomien captif	FRHG218	Bon	-	Bon	SDAGE Seine-Normandie
Eocène et craie du Vexin français	FRHG107	Médiocre	atrazine déséthyl, les chlorures, le déiso-propyl-déséthyl-atrazine, les pesticides, le sodium et les sulfates	Bon	

On recense les traces d'un ancien captage d'eau potable aujourd'hui abandonné au sud du territoire communal.



2

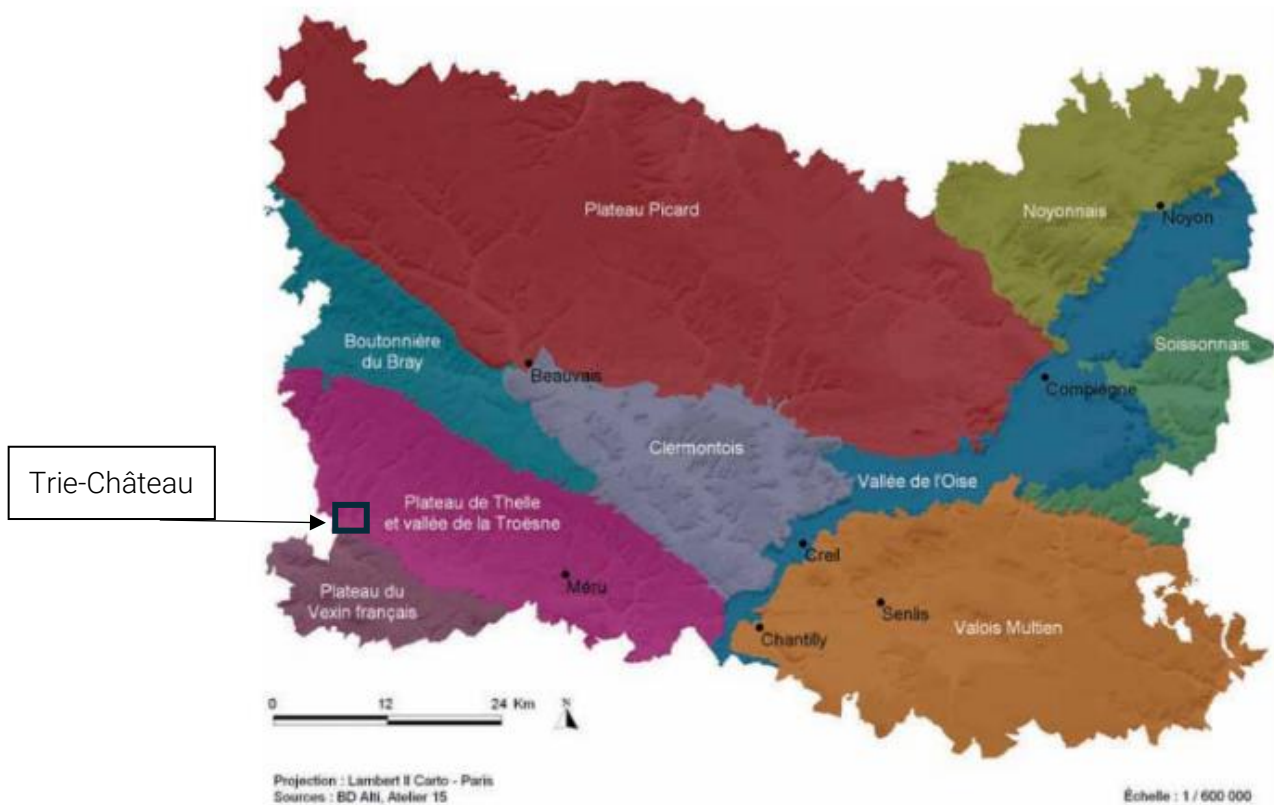
L'ENVIRONNEMENT NATUREL

2.1 LE PAYSAGE ENVIRONNANT

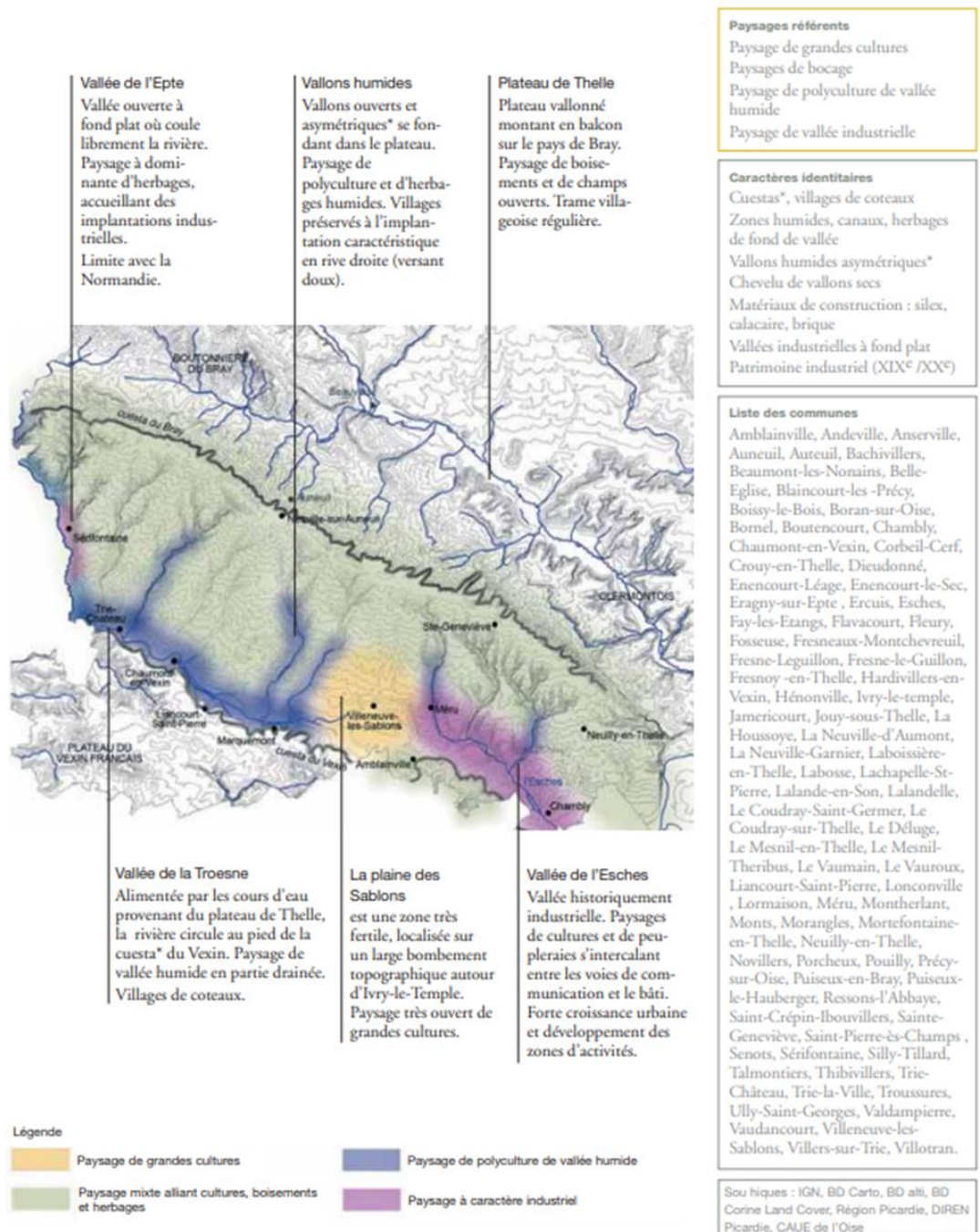
L'analyse paysagère à la suite du document permet de présenter la commune dans son environnement urbain et naturel.

L'atlas des Paysages de l'Oise indique que la commune de Trie-Château se situe dans l'entité paysagère du « Plateau de Thelle et vallée de la Troesne »

Le plateau de Thelle tire sa cohérence d'une topographie simple. C'est un vaste plateau incliné qui s'étend depuis le pied des coteaux du Vexin au Sud jusqu'au sommet des coteaux du Bray au nord. C'est un territoire à l'identité essentiellement rurale et agricole, mais dont les vallées à large fond plat ont accueilli de longue date des activités industrielles. Les infrastructures routières et ferroviaires qui traversent le plateau, déterminent de nouvelles aires d'extension urbaines et industrielles. Source : *Atlas des Paysages de l'Oise*.



Sur les différentes composantes qui constituent l'entité du Plateau de Thelle et vallée de la Troesne, Trie-Château se situe dans la Vallée de la Troesne.



2.2 LES ZONAGES D'INVENTAIRE

Dans le but de les identifier pour mieux les protéger, le ministère de l'environnement a recensé, sur l'ensemble du territoire national, les zones naturelles présentant le plus d'intérêt et les a regroupées sous le terme de ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques Faunistiques et Floristiques). L'inventaire ZNIEFF n'a pas de valeur juridique. Toutefois, il y souligne un enjeu écologique important et signale la présence d'espèces protégées par des arrêtés ministériels et/ou patrimoniales. Elles doivent donc être prises en compte dans les documents d'urbanisme.

Après consultation des services de l'Etat, il s'avère qu'un périmètre ZNIEFF est identifié sur le territoire :

- ZNIEFF type 1 : « Cuesta d'Ile de France de Trie-Château à Berthichères, bois de la garenne »

ZNIEFF type 1 : « Cuesta d'Ile de France de Trie-Château à Berthichères, bois de la garenne »

Source : INPN

Intérêt des espèces

Bon nombre d'espèces végétales assez rares à exceptionnelles (et menacées pour la plupart) en Picardie sont présentes :

- la Laîche digitée (*Carex digitata*),
- le Maïanthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*),
- l'Orchis militaire (*Orchis militaris*),
- l'Orchis singe (*Orchis simia*),
- l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*),
- l'Iris fétide (*Iris foetidissima*),
- le Bugle de Genève (*Ajuga genevensis*),
- la Brunelle découpée (*Brunella laciniata*),
- le Tabouret perfolié (*Thlaspi perfoliatum*),
- la Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*),
- le Cassissier (*Ribes nigrum*),
- le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*)...

Parmi les oiseaux remarquables figurent le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*), inscrit en annexe I de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne, et le Râle d'eau (*Rallus aquaticus*), assez rare en Picardie.

Herpétofaune de grand intérêt :

- ▶ le Triton alpestre (*Triturus alpestris*) ;
- ▶ le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), présent aux abords de la voie ferrée.

L'entomofaune, plutôt mal connue, comprend malgré tout le Calopteryx vierge (*Calopteryx virgo*), odonate des cours d'eau oxygénés, et l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*), sur les pelouses thermocalcicoles.

VERDI



Légende

-  Limite communale
-  ZNIEFF type 1

Zonage d'inventaire

0 750 1500 m Echelle: 1 / 50 000

Elaboration du PLU de Trie-Château
Source du raster utilisé : OpenStreetMap

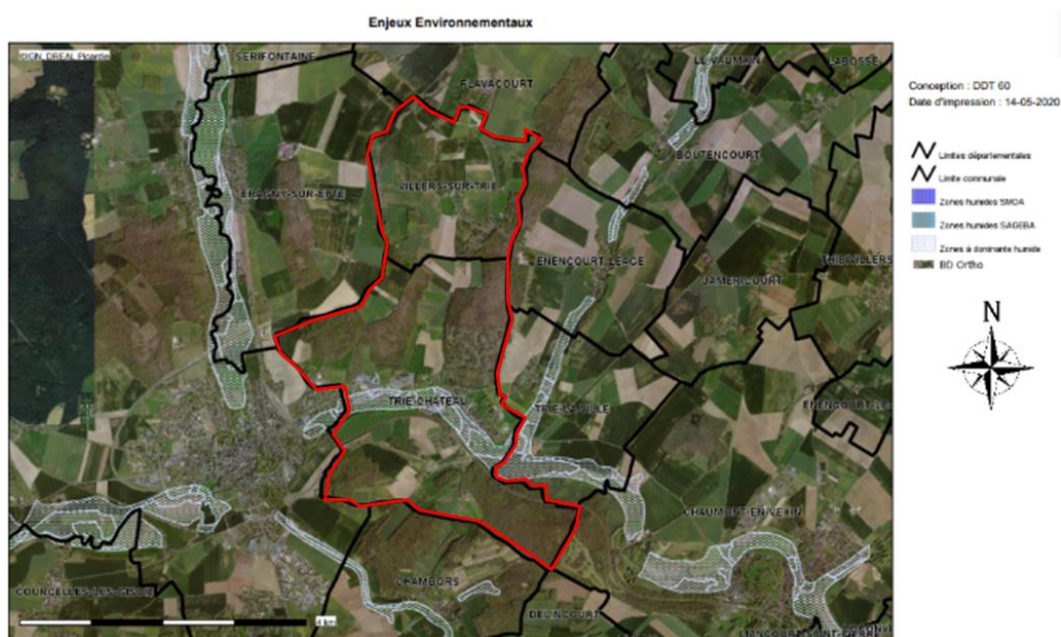


2.2.1 ZONES A DOMINANTE HUMIDE

Une zone humide est un écosystème situé à l'interface entre les milieux terrestres et aquatiques. Elle présente de ce fait des caractéristiques chimiques, biologiques et physiques particulières dont les effets positifs pour le bon déroulement du cycle de l'eau sont reconnus.

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) précise que « les zones humides contribuent à la protection de la ressource en eau » (attendu 8). L'article L.211-1-1 du code de l'environnement acte désormais le fait que la préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général. L'article R.211-108 du code de l'environnement définit les zones humides par l'association de critères liés à la flore et de critères liés à la présence d'eau dans les sols traduisant leur capacité de rétention d'eau. Les critères pédologiques suffisent à identifier une zone humide.

La carte ci-après recense quelques zones à dominante humide sur le territoire communal, en fond de vallée de la Troesne.



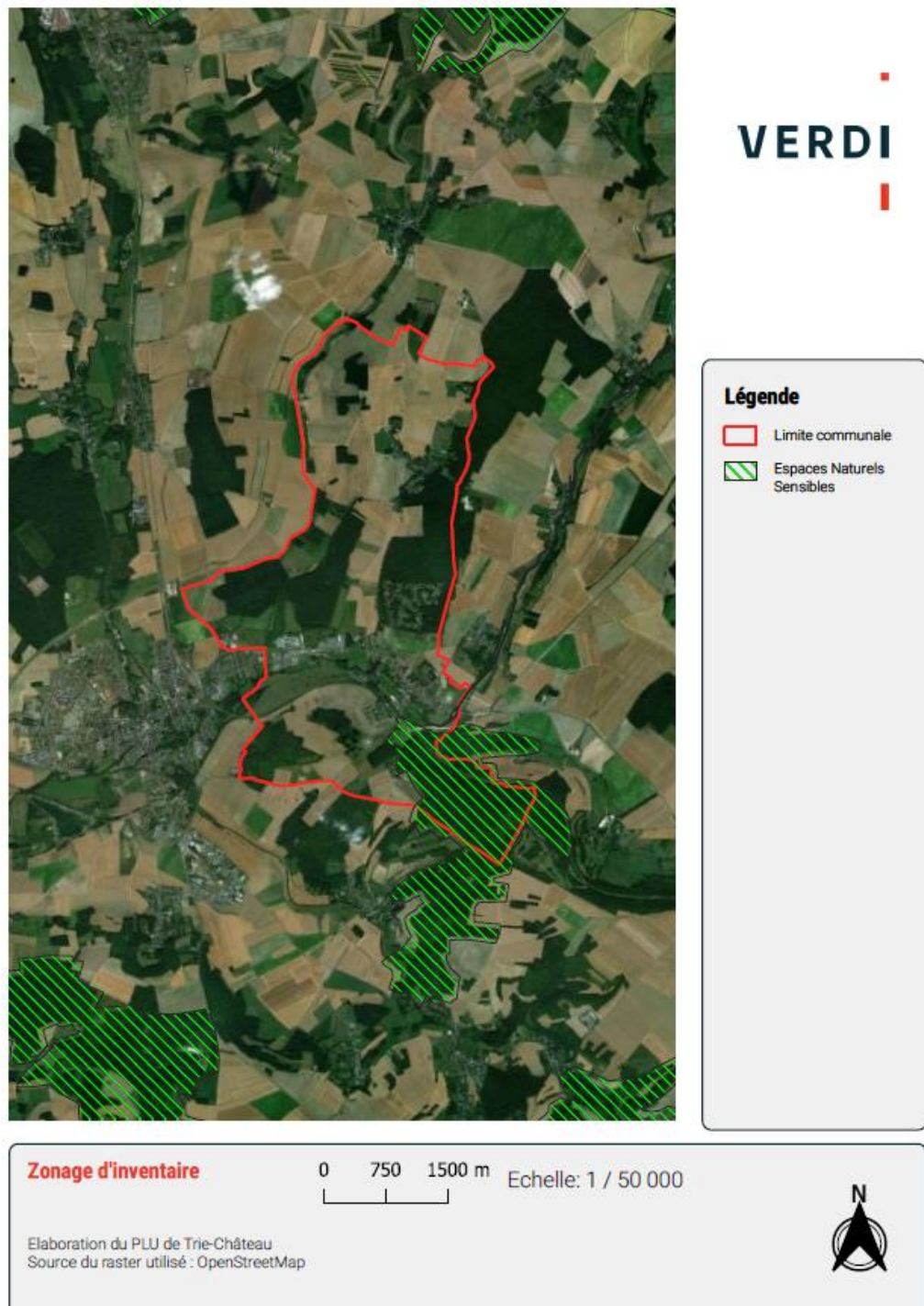
2.2.2 LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ont pour objectif la préservation de la qualité des sites et des habitats tout en accueillant le public.

Le département de l'Oise s'est doté depuis 2007 d'un Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles qui a permis de dresser l'inventaire des ENS du département.

Le département de l'Oise a recensé 244 sites, dont 66 d'intérêt départemental, qui ont été labélisés ENS pour leur intérêt écologique et paysager et leur capacité à accueillir le public sans nuire aux milieux.

La commune de Trie-Château est concernée par un ENS « Cuesta d'Ile de France, Bois de la Garenne » qui reprend le nom ainsi que le périmètre de la ZNIEFF de type 1 identifié auparavant.



2.2.3 LES CORRIDORS ECOLOGIQUES

Les boisements présents sur le Sud de la commune constituent le seul biocorridor identifié sur le territoire communal.



VERDI

Légende

-  Limite communale
-  biocorridors

Continuités écologiques

0 750 1500 m

Echelle: 1 / 50 000

Elaboration du PLU de Trie-Château
Source du raster utilisé : Bing Aériel



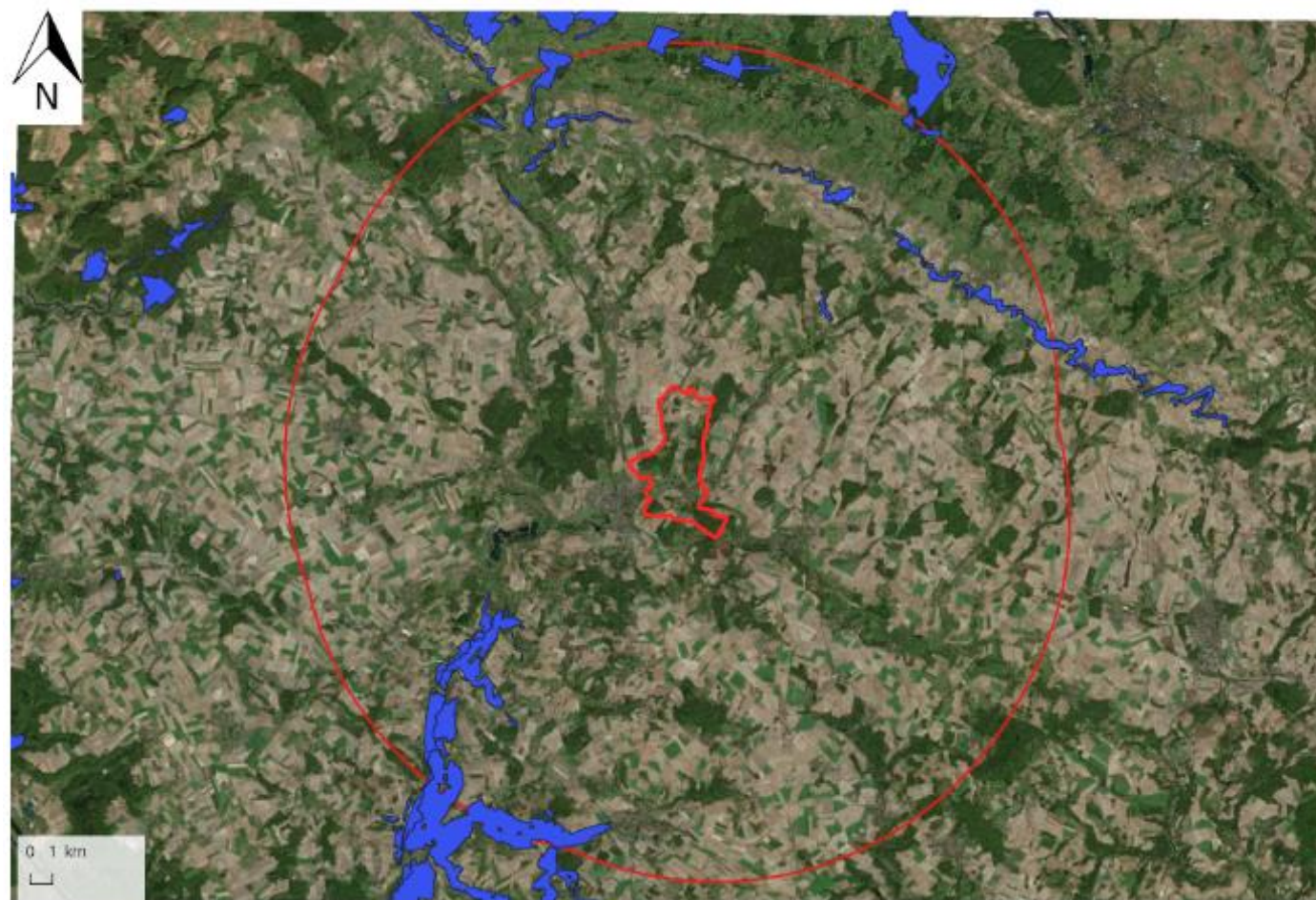
2.3 LES ZONAGES REGLEMENTAIRES

Le réseau des sites NATURA 2000 s'appuie sur deux directives européennes : la « Directive Oiseaux » n°2009/147/CE qui a motivé la désignation des Zones de Protection Spéciale (Z.P.S.) et la « Directive Habitats, Faune, Flore » n°92/43/CEE qui a motivé la désignation des Sites d'Importance Communautaire (S.I.C.), ces derniers devenant par arrêté ministériel, des Zones Spéciales de Conservation (Z.S.C.).

Ce Programme d'Intérêt Communautaire a pour objectif la conservation des milieux et espèces animales et végétales en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles, et régionales. En région Picardie c'est le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie qui est l'opérateur principal des sites Natura 2000.

La commune de Trie-Château ne compte **aucune Zone Natura 2000** sur son territoire. Néanmoins, **7 ZSC se situent dans un rayon de 15 km** autour de la commune.

Type	Nom	Distance par rapport à la commune
ZSC	Cuesta du Bray	6,3 km
ZSC	Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents	7,3 km
ZSC	Vallée de l'Epte	11 km
ZSC	Pays de Bray humide	13 km
ZSC	Pays de Bray – Cuestas Nord et Sud	13,5 km
ZSC	Landes et forêts humides du bas Bray de l'Oise	14 km
ZSC	Massifs forestiers du Haut Bray de l'Oise	14,8 km



Légende

- Commune
- Zone Spéciale de Conservation
- Rayon de 15 km

Zonage réglementaire

PLU de Trie-Château
Source du raster utilisée : BingAérial
Producteur de la donnée (DDT Oise)

Echelle: 1 / 250 000

Date	Modifications
22/12/2020	Version 1

VERDI

2.3.1 CUESTA DU BRAY

Source : <https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR2200371.pdf>

Types d'habitats	Superficie (ha)	Superficie (%)
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	2	0.26
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	50	6.46
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	0	0
Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	0.5	0.06
Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	400	51.68
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	11	1.42

Espèces remarquables : Nom Scientifique	Espèces remarquables : Nom commun	Groupe
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	Mammifère
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Mammifère
<i>Myotis beshsteinii</i>	Murin de Bechstein	Mammifère

2.3.2 VALLEE DE L'EPTE FRANCIENNE ET SES AFFLUENTS

Types d'habitats	Superficie (ha)	Superficie (%)
Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	3.33	0.09
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	0.35	0.01
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i>	54.58	1.46
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	7.99	0.21
Pelouses calcaires de sables xériques	7.94	0.21
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	166.02	4.46
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	31.55	0.85

Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	57.82	1.55
Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	11.96	0.32
Tourbières basses alcalines	3.75	0.1
Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	0.01	0
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	216.35	5.81
Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	151.22	4.06
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	0.79	0.79

Espèces remarquables : Nom Scientifique	Espèces remarquables : Nom commun	Groupe
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	Mammifère
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Mammifère
<i>Myotis beshsteinii</i>	Murin de Bechstein	Mammifère
<i>Cottus perifretum</i>	Chabot commun	Poisson
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	Invertébré
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	Invertébré
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pattes blanches	Invertébré
<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	Poisson
<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	Poisson
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Rhinolophe	Mammifère
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	Mammifère

2.3.3 PAYS DE BRAY HUMIDE

Source : <https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR2300131.pdf>

Types d'habitats	Superficie (ha)	Superficie (%)
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	4.94	0.15
Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	1.58	0.05
Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	17.86	0.54
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	108.51	3.26
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	10.48	0.31

Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	104.24	3.13
Tourbières hautes actives	8.66	0.26
Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	36.2	1.09
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	0.77	0.02
Tourbières boisées	63.56	1.91
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	23.35	0.7
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	1.99	0.06
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	2.14	0.06

Espèces remarquables : Nom Scientifique	Espèces remarquables : Nom commun	Groupe
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	Mammifère
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Mammifère
<i>Cottus perifretum</i>	Chabot commun	Poisson
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	Invertébré
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pattes blanches	Invertébré
<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	Poisson
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	Amphibien
<i>Lucanus cervus</i>	Lucarne cerf-volant	Invertébré

2.3.4 LANDES ET FORETS HUMIDES DU BAS BRAY DE L'OISE

Source : <https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR2200373.pdf>

Types d'habitats	Superficie (ha)	Superficie (%)
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	0.07	0.03
Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	1.27	0.55
Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	2.71	1.18

Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	7.95	3.46
Tourbières hautes actives	0.5	0.22
Tourbières de transition et tremblantes	0.25	0.11
Tourbières boisées	0.02	0.01
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	2.03	0.88
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)	85.84	37.32
Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	3.11	1.35
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli	1.84	0.8
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur	9.65	4.2

Espèces remarquables : Nom Scientifique	Espèces remarquables : Nom commun	Groupe
Triturus cristatus	Triton crêté	Amphibien
Vertigo moulinsiana	Vertigo de Des Moulins	Invertébré

2.3.5 MASSIFS FORESTIERS DU HAUT BRAY DE L'OISE

Source : <https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR2200372.pdf>

Types d'habitats	Superficie (ha)	Superficie (%)
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	1.3	0.2
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	0.2	0.03
Landes sèches européennes	0.1	0.02
Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	1	0.16
Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	0.15	0.02
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	0.7	0.11
Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	1.3	0.2
Tourbières boisées	2	0.31

Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, <i>Alnus incanae</i> , <i>Salix albae</i>)	2.15	0.33
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robur-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	230.6	35.89
Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	90.1	14.02
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	1.1	0.17

Espèces remarquables : Nom Scientifique	Espèces remarquables : Nom commun	Groupe
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	Invertébré
<i>Cottus globio</i>	Chabot commun	Poisson
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	Mammifère
<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	Poisson
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	Amphibien

2.3.6 PAYS DE BRAY – CUESTAS NORD ET SUD

Source : <https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR2300133.pdf>

Types d'habitats	Superficie (ha)	Superficie (%)
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	2.8	0.28
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	310.8	31.47
Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	461.4	46.8
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	2.1	0.2

Espèces remarquables : Nom Scientifique	Espèces remarquables : Nom commun	Groupe
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	Invertébré
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise	Invertébré
<i>Lucanus cervus</i>	Lucarne cerf-volant	Invertébré

2.3.7 VALLEE DE L'EPTE

Source : <https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR2300152.pdf>

Types d'habitats	Superficie (ha)	Superficie (%)
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	25.2	2.66
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	0.64	0.07
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	139.87	14.75
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	72.07	7.6
Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	4.2	0.44
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	0.81	0.09
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	167.5	17.67
Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	88.03	9.28

Espèces remarquables : Nom Scientifique	Espèces remarquables : Nom commun	Groupe
Cottus perifretum	Chabot commun	Poisson
Euplagia quadripunctaria	Ecaille chinée	Invertébré
Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	Invertébré
Lucanus cervus	Lucarne cerf-volant	Invertébré
Lampetra planeri	Lamproie de Planer	Poisson
Rhinolophus hipposideros	Petit rhinolophe	Mammifère
Rhinolophus ferrumequinum	Grand rhinolophe	Mammifère
Myotis emarginatus	Murin à oreilles échancrées	Mammifère
Myotis bechsteinii	Murin de Bechstein	Mammifère
Myotis myotis	Grand Murin	Mammifère

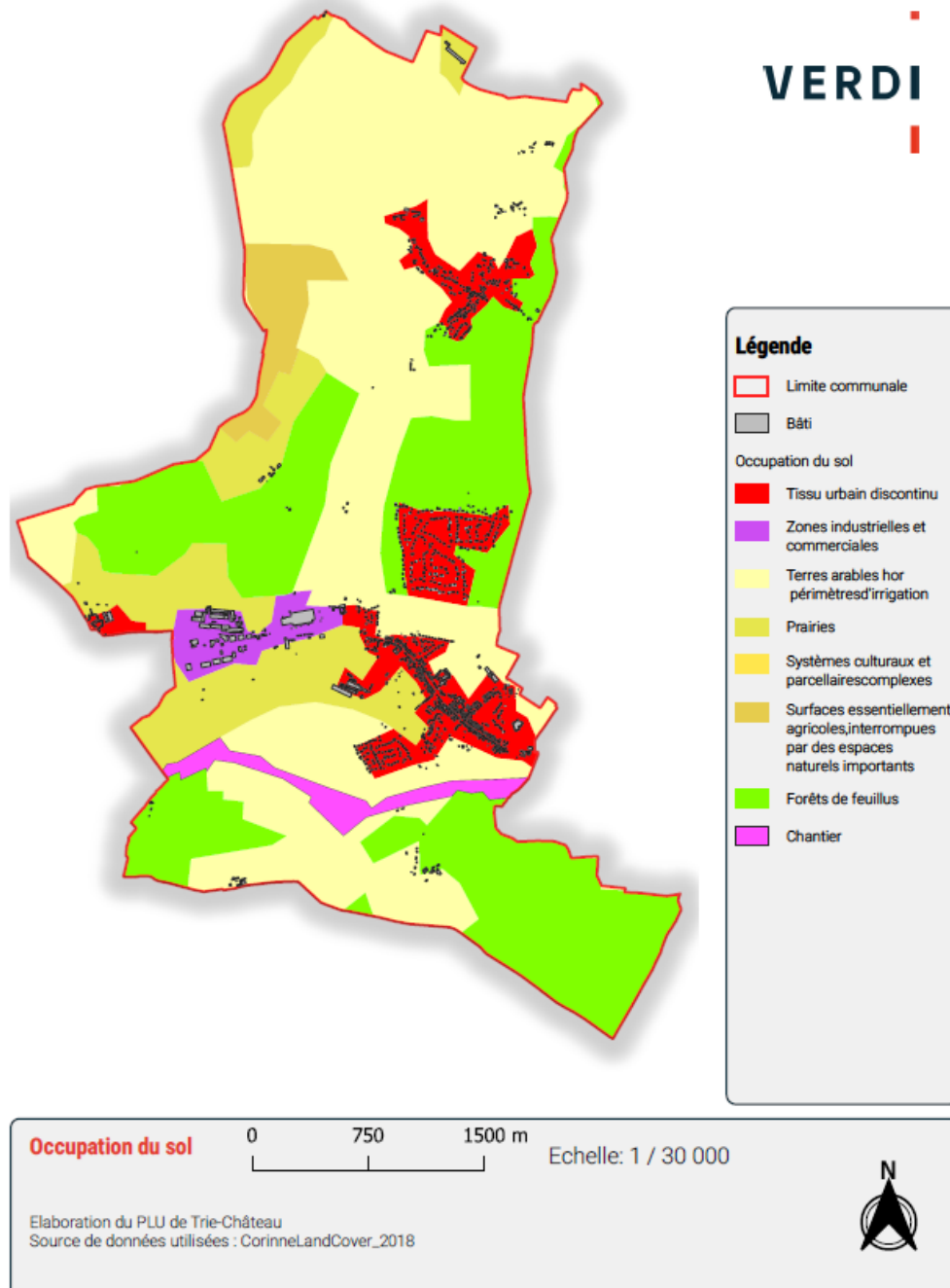


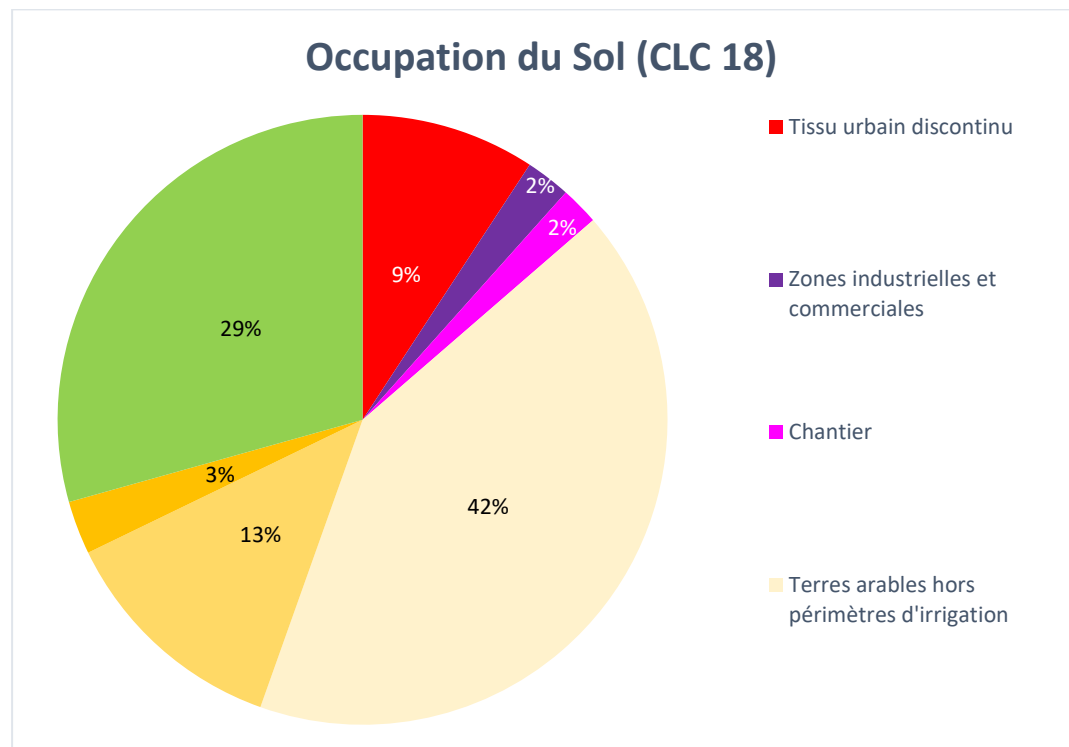
3

L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE

3.1 L'OCCUPATION DU SOL

La commune de Trie-Château présente une superficie de 1354 hectares.

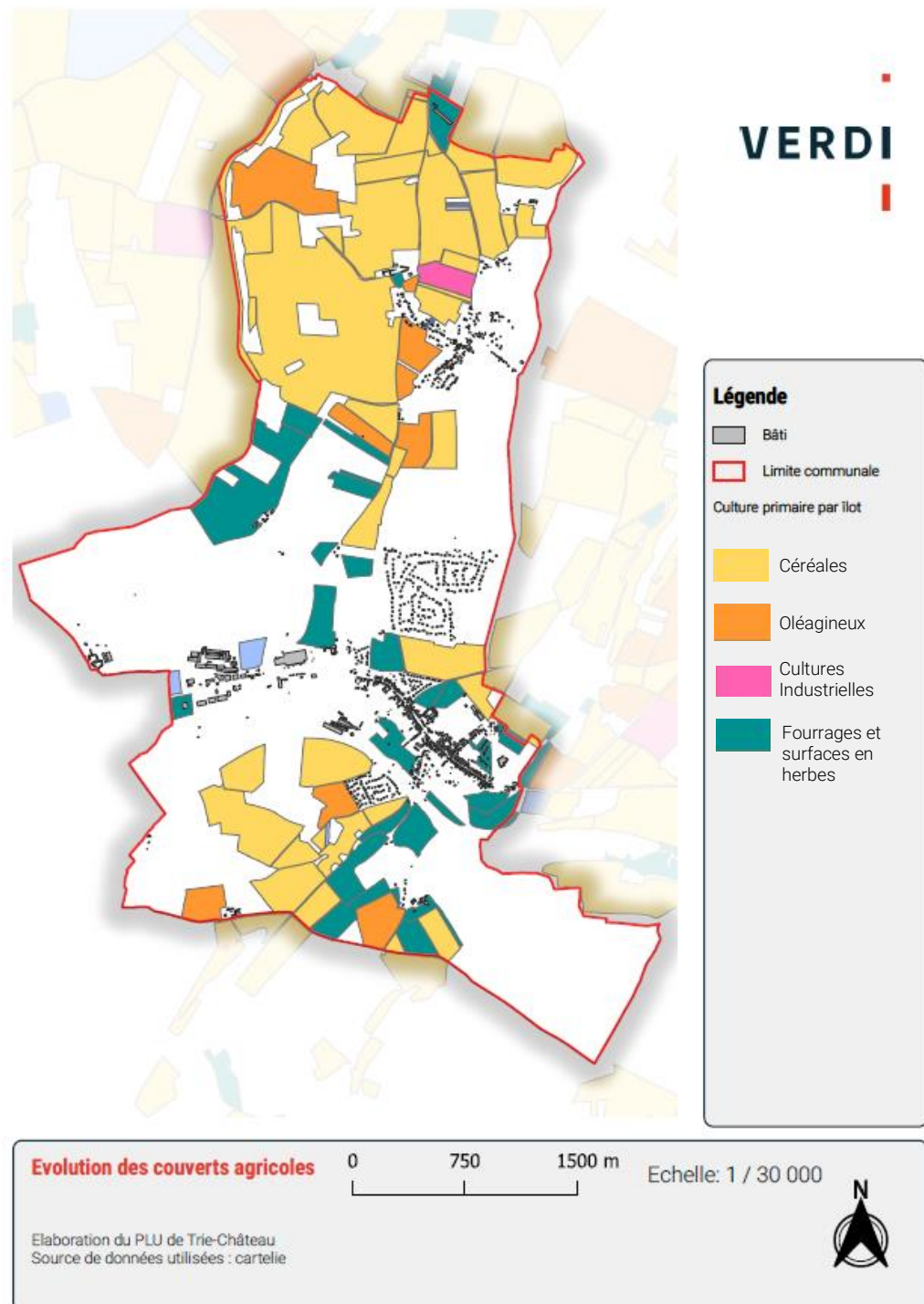




Il est important de souligner que les 2% de « chantier » représentent la D981 aujourd'hui finalisée.

3.2 LES COUVERTS AGRICOLES

L'espace agricole à Trie-Château couvre environ 55% du territoire communal. Les terres cultivées sont majoritairement concentrées au nord du territoire, autour de Villers-sur-Trie, et au sud du bourg, après le lotissement des Plumeloux.



La majeure partie des terres agricoles est dédiée à la culture des céréales. Quelques prairies et surface enherbées pour le fourrage sont disséminées, avec des surfaces en contact immédiat avec les secteurs urbanisés.

3.3 LA CONSOMMATION DES TERRES AGRICOLES

L'étude de la consommation des terres agricoles est effectuée sur la base de comparaison des photographies aérienne entre 2010 et 2018.

Ainsi, il est recensé une opération ayant engendré une artificialisation de terres agricoles :



Toutefois, ces terrains étaient déjà situés au sein de 'enveloppe urbanisée de la commune, entre la rue de Trie la ville et la rue nationale, le poste source EDF et le centre aquatique.

Concernant la consommation d'espace pour le développement d'activité, elle est nulle, l'aménagement de la ZAC de Saint-Jacques étant bien antérieur.

3.4 LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

Un questionnaire a été transmis aux agriculteurs travaillant sur le territoire de Trie-Château afin de recueillir des informations sur la nature de leurs activités et sur les besoins ou interrogations qui pourraient trouver une réponse dans le projet de PLU.

3 questionnaires ont été retournés complétés.

Nom	Localisation	Activité	Surfaces	Ouvrier	Avenir de l'exploitation	Projets
M. TOU-TAIN	Vallée des Boudins	Polyculture - élevage	107.5 ha, dont 3.2 sur le territoire	0	Cessation envisagée	-
Mme BLOMME	Ferme des Groux	Grandes cultures - chevaux	60 ha dont 27 sur le territoire	0	incertain	Pension de chevaux, randonnée équestre
M. FAYEULLE	2 rue Aristide Briand à Goincourt Bâtiment situé au 59 rue nationale, à Trie-Château	Grandes cultures	108 ha, dont 58 sur le territoire	0	-	Modification du mode d'exploitation des terres, ACS (limitation des intrants et des produits phytosanitaires)

Les principales remarques ou observations vis-à-vis du projet de PLU recueillies font remonter :

- Des craintes concernant la réduction des surfaces agricoles, ou des implantations de nouvelles constructions qui viendraient limiter l'accès aux terres cultivées, voire de l'expropriation.
- Des souhaits de diversification de l'activité agricole via des activités annexes, et qui doivent pouvoir être autorisées par le PLU.
- Un objectif de préservation du cadre rural de la commune et un soutien aux agriculteurs responsables



4

L'ENVIRONNEMENT URBAIN

4.1 LA MORPHOLOGIE URBAINE ET ARCHITECTURALE

4.1.1 FORMES URBAINES ET CARACTERISTIQUES DE LA TRAME URBAINE

Comme expliqué précédemment, la commune nouvelle de Trie-château est issue de la fusion récente des communes de Trie-château et Villers le Trie. Ainsi, la présence de 2 entités urbaines distinctes, avec leurs caractéristiques spécifiques, est immédiatement perceptible, dans une relation de type Bourg / Hameau.

Le Bourg

En cohérence avec le relief, il s'est organisé et construit par étape, en commençant par une urbanisation linéaire sur la pente nord de la vallée de la Troesne.



Extrait de la carte de l'Etat Major (1820-1866, source : geoportail.gouv.fr)

Le tissu bâti y est dense, caractérisé par des constructions dont les façades forment un linéaire presque ininterrompu. Les constructions en second rang sont rares, au bénéfice de jardins parfois très profonds.



Photographie aérienne, Rue nationale (2018, source : geoportail.gouv.fr)

Une première extension s'est ensuite dessinée le long de la rue de Trie la Ville avec un tissu présentant des caractéristiques similaires : constructions à l'alignement et jardins profonds. Toutefois, le linéaire de façade connaît des interruptions et quelques retraits par rapport à l'alignement de la voie (notamment avec l'entrée du parc du Château).



Photographie aérienne, Rue de Trie la Ville



Portail d'entrée du parc du Château (2021)

Une troisième extension présentant une trame similaire peut être observée le long de la rue de la gare. Néanmoins, l'alignement des constructions n'est plus la règle et la densité de construction diminue encore, avec l'apparition de maisons pavillonnaires, positionnées au centre de la parcelle et de construction en second, voire troisième rang le long du chemin du Pré de Lile.



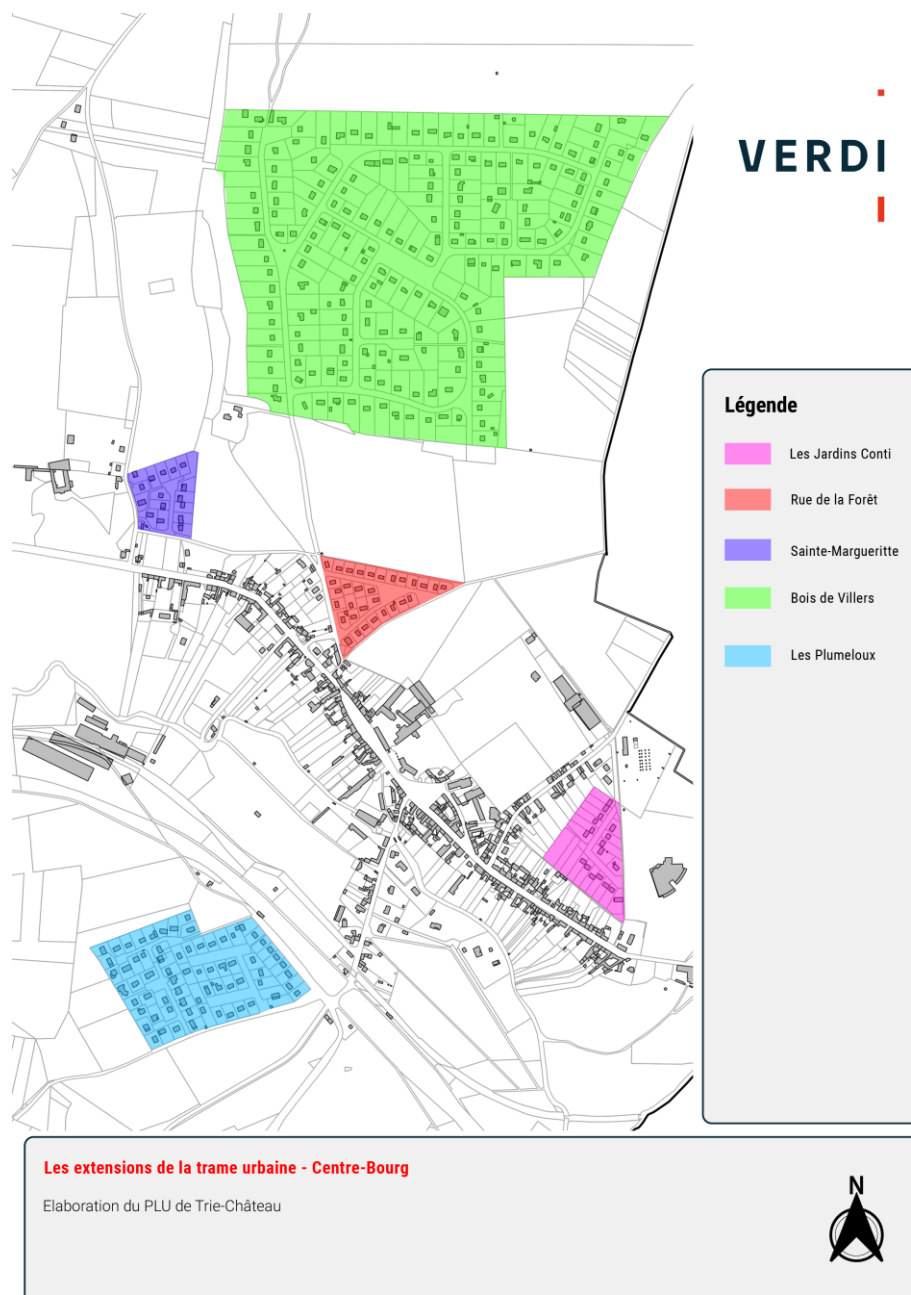
Photographie aérienne, Rue de la gare



Entrée du chemin du Pré de Lile (2021)

Les futures extensions se sont développées sous la forme pavillonnaire :

- Les Jardins Conti en densification du tissu entre les rues Nationale et de Trie la Ville
- Rues de la Forêt, des Acacias et des Près
- Lotissement Sainte-Marguerite
- Lotissement du Bois de Villers
- Lotissement les Plumeloux





■ Les Jardins Conti (2021)



■ Rue des Près (2021)



■ Le bois de Villers (2021)



■ Les Plumeloux (2021)

Le hameau de Villers-sur-Trie

Il s'est construit en appui du massif boisé (Grande rue), avec une excroissance qui remonte vers le nord (rue des Gauguettes).

Le tissu bâti y est plus lâche que dans le bourg, mais on conserve un principe d'alignement des constructions sur la Grande rue. Quelques maisons en second rang, ainsi que plusieurs extensions sont venues densifier, par la suite, le hameau.



Extrait de la carte de l'Etat Major
(1820-1866, source : geoportail.gouv.fr)



Photographie aérienne (2018, source :
geoportail.gouv.fr)



Route d'Enencourt (2021)



Route de Flavacourt (2021)



Impasse de la Forêt (2021)



Grande Rue (2021)

4.1.2 LES ENTREES DE VILLAGE

L'entrée Est

C'est une des deux entrées principale, le long de la RD 981, permettant d'accéder au bourg.



Elle est marquée par une pente douce depuis le rond-point et la présence de prairie en contre-bas, de chaque côté de la route, sur lesquelles coule l'Aunette. Par temps humide, ces dernières sont bien souvent gorgées d'eau.



Les premiers éléments bâtis apparaissent rapidement dans le paysage : d'activité (entreprise BATIC), puis sportif (piscine) et enfin, les premières habitations.

L'entrée Ouest : ZAC de Saint Jacques

L'absence d'une véritable rupture de l'urbanisation entre Gisors et la ZAC de Saint Jacques confère à cette dernière le statu d'entrée de ville. Toutefois, sa longueur décale les premières vues sur le bourg : cela provoque deux séquences : la traversée de la ZAC, puis la transition entre cette dernière et les premières habitations.



De plus, la ZAC étant située en hauteur, la perception du bourg est d'autant plus retardée.

A noter que le Centre Missionnaire de la Vie, également situé sur les hauteurs, reste masqué au regard des promeneurs par une haute haie.



L'entrée Sud : les Plumeloux

Egalement située en fond de vallée, cette entrée de village est marquée par le haut talus de la voie de chemin de fer (ligne Gisors – Paris), qui masque les premiers faubourgs.

Seule la présence du lotissement des Plumeloux, et de la gare toute proche, indique de l'existence du bourg.



Les entrées Nord

Elles sont relativement similaires, avec une transition rapide entre plaines agricoles et habitations, principalement de type pavillonnaire. On distinguera toutefois l'avenue des Tamaris, qui relie le lotissement du Bois de Villers avec le bourg et intégrant donc, à la séquence, un espace boisés.



Les pylônes électriques, menant au poste source haute tension, apporte une verticalité dans un paysage majoritairement horizontal.

Les entrées du hameau de Villers-sur-Trie

On en distingue deux typologies : celles offrant une transition avec les espaces agricoles (entrées sud, est et nord) et l'entrée est, qui intègre à ce schéma des espaces boisés.



4.1.3 TYPOLOGIE DU BATI

On peut distinguer trois typologies principales :

- **Le bâti ancien**, caractérisé par une trame dense qui épouse les voies de circulation, plutôt de forme allongée (positionnée parallèlement ou perpendiculairement aux voies) et le plus souvent mitoyen. Cette typologie est majoritairement présente dans le centre ancien (ville et hameau).
- **Le bâti récent**, avec une trame plus aérée, un positionnement en retrait des voies et des formes plus compactes. Il s'agit principalement des lotissements en extension de la trame urbaine ancienne.
- **Le bâti d'activité**, qui développe des emprises au sol importantes, et des formes plus variées, selon les activités. La plupart de ces constructions sont situées en périphérie de l'enveloppe agglomérée, voire très éloignée pour ce qui est du bâti agricole.



LE BATI ANCIEN A L'ALIGNEMENT

Ce type prédomine au niveau du centre-ville de Trie-Château et de l'ancienne commune de Villers-sur-Trie, le long des rues principales. Il est caractérisé par les éléments suivants :

- Une continuité du bâti conférant aux rues un caractère minéral
- Des constructions principalement en pierre calcaire sous différentes formes
- L'utilisation de briques pour les encadrements d'ouvertures créant un contraste coloré
- La présence de quelques constructions à colombages
- Des toitures en tuile ou ardoise naturelle



LE BATI ANCIEN EN RETRAIT

Plus rare que le précédent, il se mêle pourtant à ce dernier. On retrouve les principes suivants :

- Un recul permettant de mettre en valeur les maisons de maître ou villas
- Des façades présentant des bandeaux et détails en brique, des céramiques et des corniches en pierre ou en brique / Architectures originales et qualitatives
- Un alignement des ouvertures entre les différents niveaux, élégance et équilibre des façades
- La mise en valeur de l'ensemble bâti par des clôtures qualitatives (mur, muret surmonté de grille en ferronnerie)



LE BATI RECENT

Il se trouve essentiellement sous la forme de lotissements en périphérie de l'enveloppe agglomérée ou dans les rues adjacentes à l'axe principal du bourg et développe les caractéristiques suivantes :

- Une plus grande diversité de volumes et des architectures
- Des enduits utilisés qui sont généralement de couleur claire
- Des toitures en tuiles mécaniques couleur chocolat à orangé
- Des clôtures plus transparentes (muret, palissade, grillage, lys béton...)
- Un accompagnement végétal des clôtures



LES LOGEMENTS COLLECTIFS

Ils sont peu nombreux et ne présentent que peu de points communs entre eux (en dehors de leur typologie).

- **Les Jardins / les Berges de la Tour.** Ils sont situés dans un cœur d'îlot, au croisement de la rue nationale et de la rue de la gare. L'ensemble se compose de 3 bâtiments en R+3. Les matériaux et l'architecture choisis rappellent les constructions traditionnelles



- **Le Clos de la Voûte.** Les immeubles sont situés dans le prolongement de la porte de Gisors. On compte 3 bâtiments en R+1 et R+2, la variation de hauteur s'expliquant par

un fort dénivelé. Les matériaux utilisés ainsi que l'architecture, renvoi à une période plus récente. L'ensemble présente une ouverture vers le paysage de fond de vallée.



LE BATI D'ACTIVITES

Il est localisé majoritairement au sein de la ZAC, à l'Ouest du bourg avec quelques autres établissements dans la vallée et la partie Nord-Est.

Ce bâti diffère de l'architecture traditionnelle dans ses formes (aspect cubique apporté par les toitures terrasses) et dans les matériaux utilisés (bardage, tôles, parpaings, plaques de béton, bandeaux colorés, enseignes...)

Plusieurs types de bâtiments peuvent être identifiés :

- ▶ Les bâtiments agricoles : généralement anciens, en brique ou bardage et d'emprise au sol importante
- ▶ Les bâtiments d'activité industrielle : récents en bardage métallique ou anciens en brique et de hauteur élevée
- ▶ Les bâtiments d'activité commerciale : bardage métallique et couleurs ternes (gris, brun)



4.1.4 ELEMENTS PATRIMONIAUX IDENTI- TAIRES

La commune de Trie-Château compte 6 monuments historiques :

Le dolmen des Trois Pierres



L'Hôtel de Ville



L'Eglise Sainte-Madeleine



La tour d'enceinte



L'Auditoire de Justice



La porte fortifiée (porte de Gisors)





5

LA COMMUNE FACE AUX RISQUES

5.1 LES RISQUES NATURELS LIES A LA NATURE DES SOLS

5.1.1 LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES DANS L'AMENAGEMENT

La commune de Trie-Château n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Naturels.

5.1.2 LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN LIE A L'ACTIVITE SISMIQUE

Le risque de sismicité sur la commune est de 1 sur 12, soit très faible. (*planseisme.fr*).

5.1.3 LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN LIE AU RETRAIT ET GONFLEMENT DES ARGILES

L'argile est un matériau qui en fonction de sa teneur en eau change de volume. Sec, il est dur et cassant mais si l'humidité remonte il devient plastique et malléable.

Ce phénomène génère des tassements des sols en fonction des périodes, ce qui peut entraîner une fissuration des bâtis. Certains désordres peuvent même rendre certaines habitations inhabitables en raison de ce phénomène.

La commune de Trie-Château est exposée à ce risque avec un niveau d'aléa allant de faible à fort sur certaines parties de son territoire.

VERDI



Légende

-  Bâti
-  Limite communale
- Aléa de Retrait-Gonflement
 -  Aléa à priori nul
 -  Aléa fort
 -  Aléa moyen
 -  Aléa faible

Aléa Retrait Gonflement des argiles

Elaboration du PLU de Trie-Château

Echelle: 1 / 30 000

0 750 1500 m



5.1.4 LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN LIE A LA PRESENCE DE CAVITES

La commune de Trie-Château est concernée par un aléa de « mouvement de terrain » lié à la présence de cavités souterraines.

Le Bureau de Recherche géologiques et Minières (BRGM) a réalisé en octobre 2011 un inventaire des cavités souterraines du département de l'Oise. Dans le cadre de cette étude, il a été repertorié :

► Une cavité souterraine

Identifiant de la cavité	PICAW0016511
Type de cavité	Ouvrage civil (puit)
Nom de la cavité	Les Gauguettes

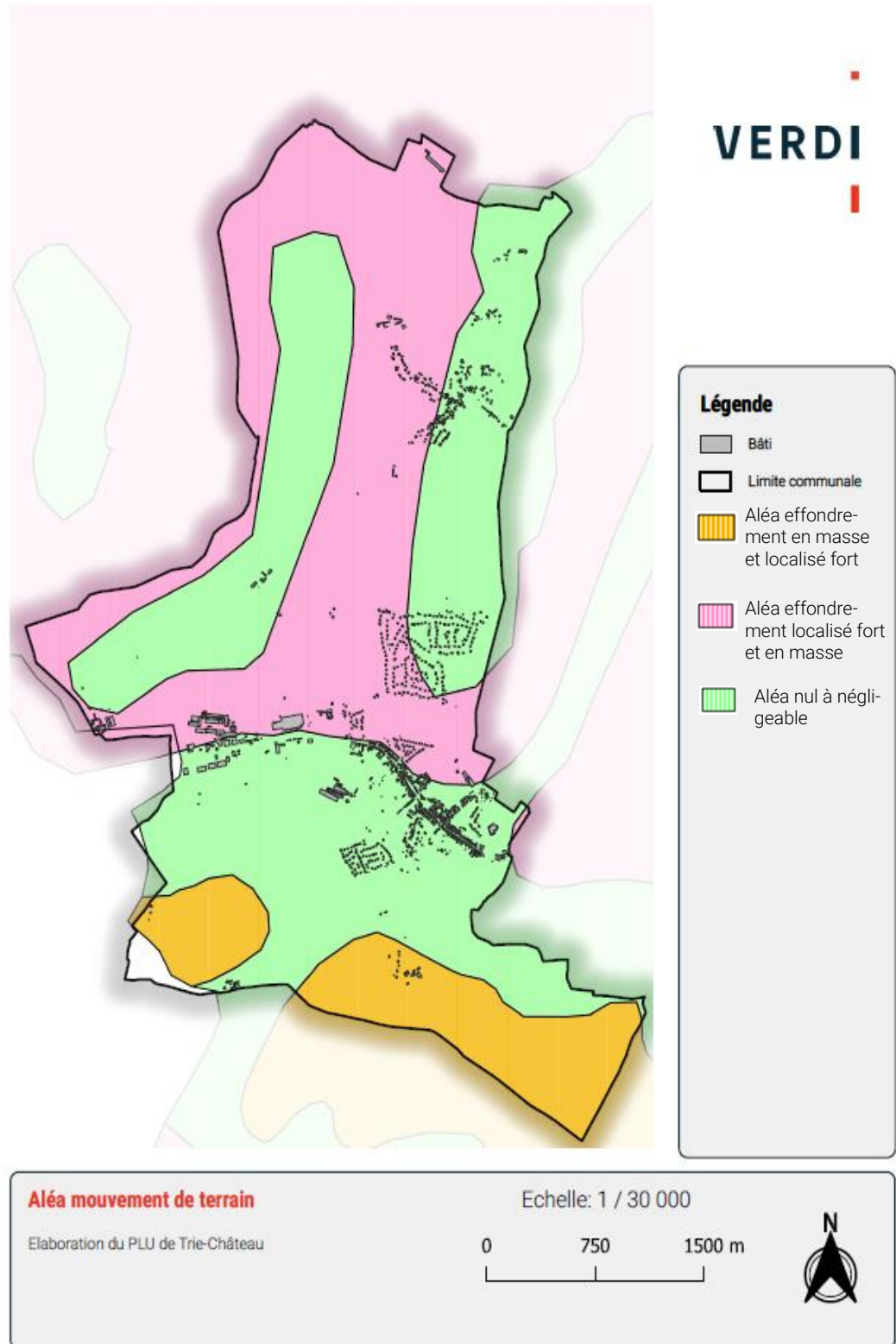
► 3 mouvements de terrain

Identifiant	11900174
Type de mouvement	Effondrement / affaissement
Date de début	01/01/2003
Lieu-dit	Bois de Villers / les Plumeloux
Origine	Inconnue

Identifiant	11900175
Type de mouvement	Effondrement / affaissement
Date de début	01/01/2003
Lieu-dit	Bois de Villers
Origine	Inconnue

Identifiant	11900176
Type de mouvement	Effondrement / affaissement
Date de début	01/01/2003
Lieu-dit	Bois de Villers / les Plumeloux
Origine	Inconnue

Aucun PPRN cavités souterraines n'est associé à la commune.



5.2 LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

5.2.1 LE RISQUE D'INONDATION ET COULEES DE BOUES

Les risques liés à cet aléa sont fort notamment au Nord et au Sud de la commune.

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 2

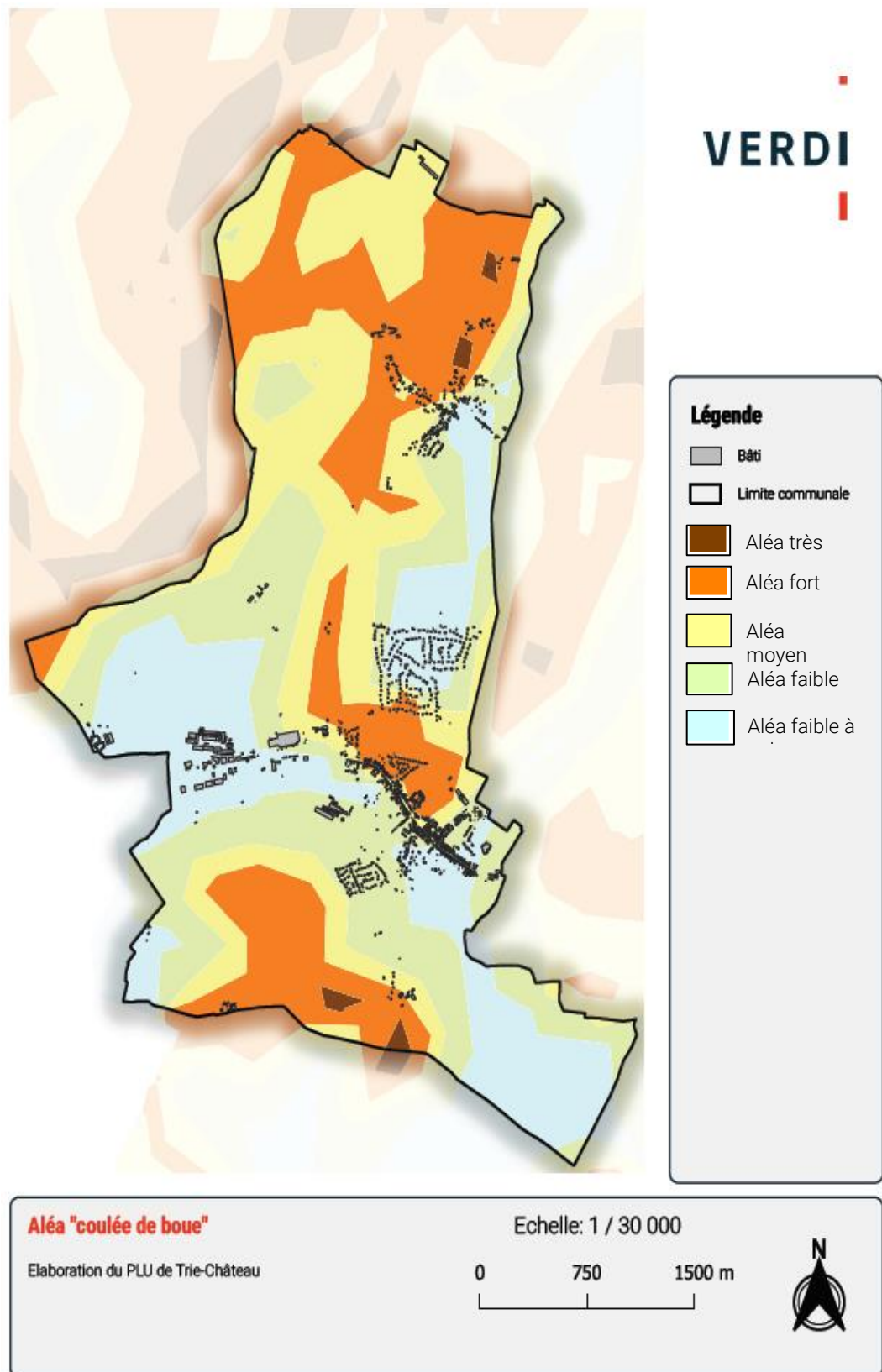
Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
60PREF19990703	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
60PREF19990657	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 2

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
60PREF19930036	01/07/1993	01/07/1993	26/10/1993	03/12/1993
60PREF19930018	10/06/1993	10/06/1993	28/09/1993	10/10/1993

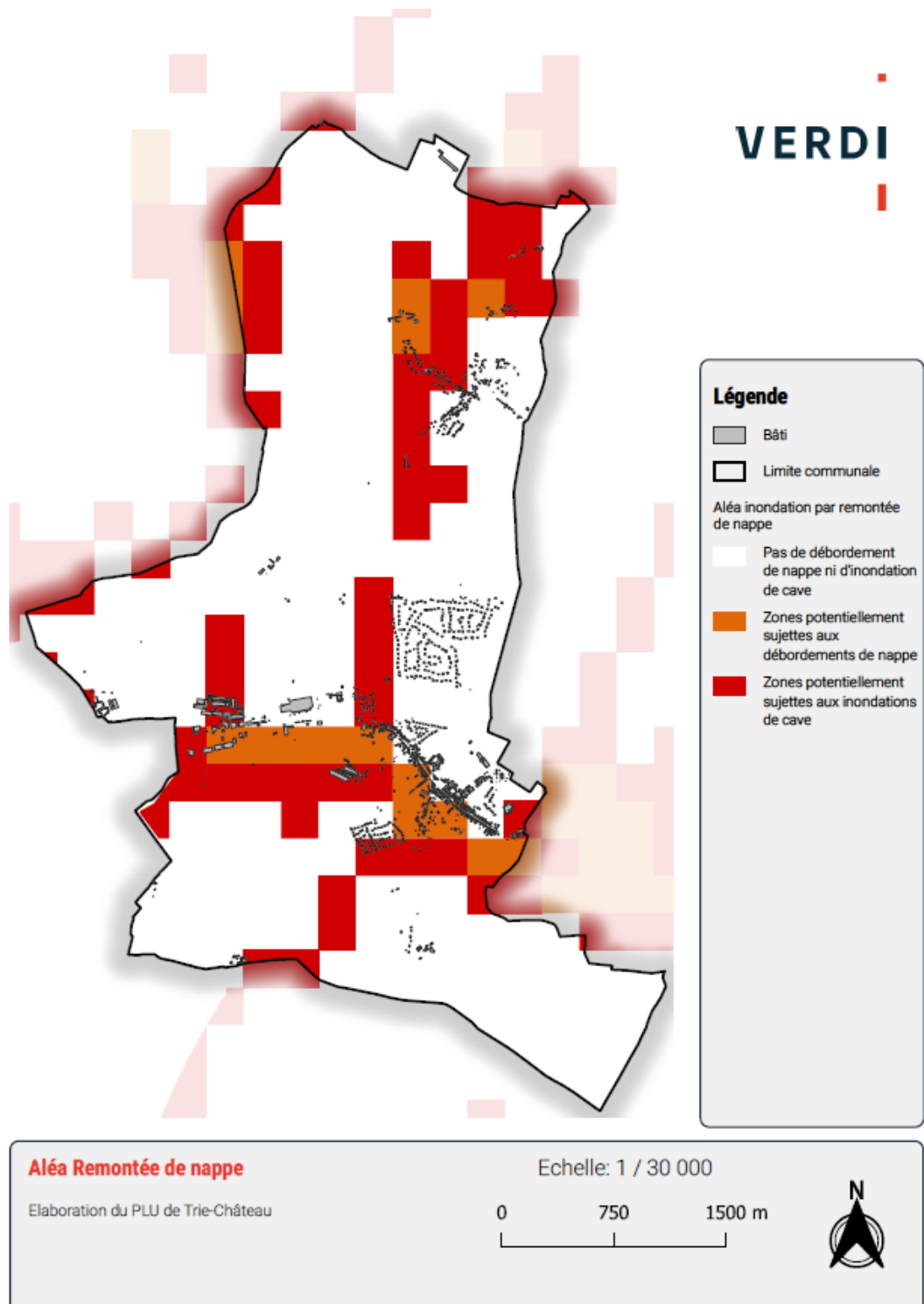
Inondations par remontées de nappe phréatique : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
60PREF20020039	01/01/2001	20/06/2001	29/10/2002	10/11/2002



5.2.2 LE RISQUE DE REMONTEE DE NAPPES PHREATIQUES

Ur le territoire communal, un risque de remontée de nappes avec un aléa fort au niveau du fond de vallée au Sud du territoire communal est présent.

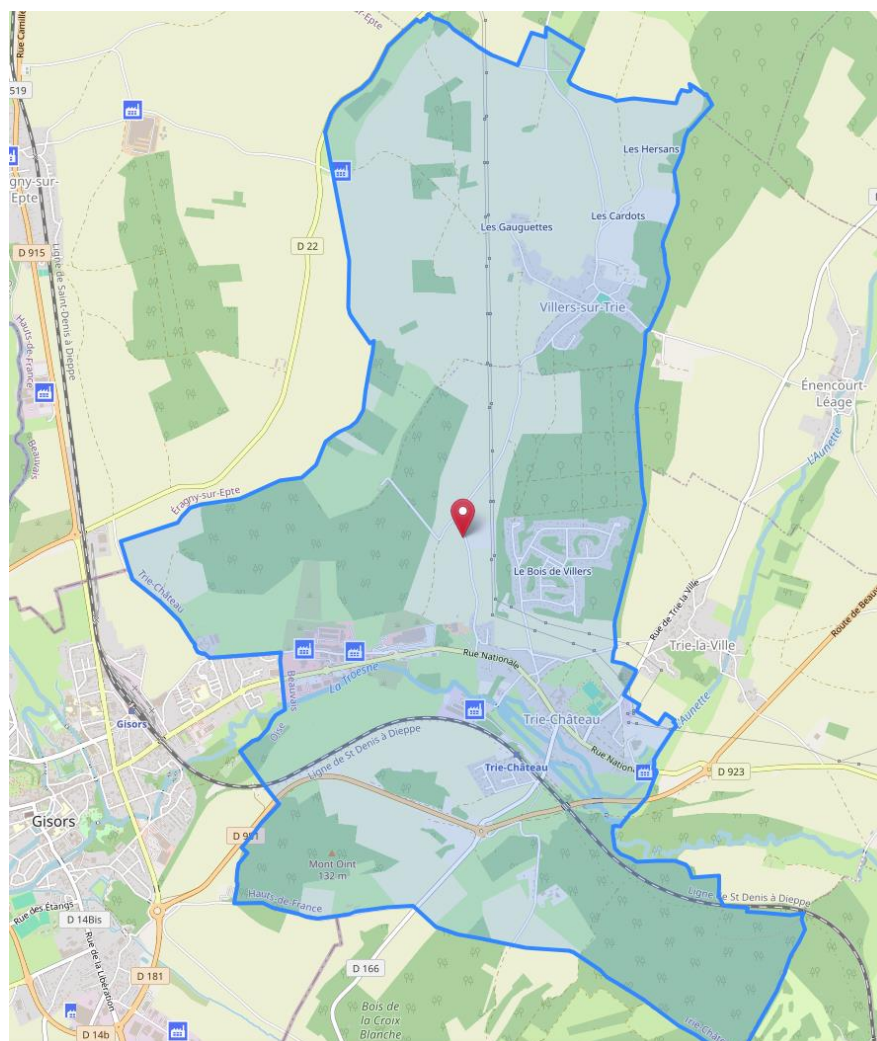


5.2.3 INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Le site *georisques.fr* recense les différentes installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Sur le territoire de Trie-Château on recense cinq installations classées :

- Etablissement MAZAEU (Récupération de déchets triés) au nord de la commune
- Lebronze Alloys (Forge de Trie-Château) le long de la D981, en fin d'exploitation
- TRILATTE, en fin d'exploitation
- WILFER, en fin d'exploitation
- CIULLI FRERES, en fin d'exploitation



Les ICPE sur la commune de Trie-Château ©Géorisques

5.2.4 LES SITES INDUSTRIELS OU ACTIVITES DE SERVICES

Le site officiel BASIAS permet d'identifier sur un territoire les sites industriels et d'activités de service.

N° Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Site géolocalisé
PIC6003544	Avel S.A.		72 bis rue Nationale	TRIE-CHATEAU	V89.01Z C20.4 V89.03Z	Activité terminée	Centroïde
PIC6003545	Ciullu Frères SARL (ex. Ets Henaff, ex. Ets Delaporte edmond)	Cuir Normand	154 rue Nationale	TRIE-CHATEAU	C23.1 V89.07Z V89.03Z C15.11Z C20.30Z	En activité	Centroïde
PIC6003545	Ciullu Frères SARL (ex. Ets Henaff, ex. Ets Delaporte edmond)	Cuir Normand	154 rue Nationale	TRIE-CHATEAU	V89.07Z C23.1 V89.03Z C20.30Z C15.11Z	En activité	Centroïde
PIC6003545	Ciullu Frères SARL (ex. Ets Henaff, ex. Ets Delaporte edmond)	Cuir Normand	154 rue Nationale	TRIE-CHATEAU	V89.03Z C20.30Z C23.1 C15.11Z V89.07Z	En activité	Centroïde
PIC6003546	Sté d'Etude et de Réalisation du Caoutchouc (ex. Sté Sufam)		Trie Château 60590	TRIE-CHATEAU	C20.17Z	Activité terminée	Centroïde
PIC6003547	Forges de Trie-Château SARL (ex. SARL Schmitter)		Impasse gare de la	TRIE-CHATEAU	C25.50A V89.03Z V89.07Z	En activité	Centroïde
PIC6003547	Forges de Trie-Château SARL (ex. SARL Schmitter)		Impasse gare de la	TRIE-CHATEAU	C25.50A V89.07Z V89.03Z	En activité	Centroïde
PIC6003547	Forges de Trie-Château SARL (ex. SARL Schmitter)		Impasse gare de la	TRIE-CHATEAU	V89.03Z C25.50A V89.07Z	En activité	Centroïde
PIC6003875	SEREMAT (ex. Martex, Rouquet et Gendres Ets)		route Trie la Ville de	TRIE-CHATEAU	C25.62A C28.49Z V89.03Z	En activité	Centroïde
PIC6003875	SEREMAT (ex. Martex, Rouquet et Gendres Ets)		route Trie la Ville de	TRIE-CHATEAU	C28.49Z V89.03Z C25.62A	En activité	Centroïde
PIC6003876	Chatelain Ets		87 route Nationale	TRIE-CHATEAU	V89.03Z	Activité terminée	Centroïde

N° Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Site géolocalisé
PIC6003877	Garzon Ets			TRIE-CHATEAU	D35.2 C17.1	Activité terminée	Pas de géolocalisation
PIC6003878	Legros henri Ets			TRIE-CHATEAU	G45.21A V89.03Z	Activité terminée	Pas de géolocalisation
PIC6003879	Durand frères Ets			TRIE-CHATEAU	C15.11Z	Activité terminée	Centroïde
PIC6003880	Cuisinier Ets			TRIE-CHATEAU	C20.15Z C10.1	Activité terminée	Centroïde
PIC6003881	Arnoux Ets		rue Chau- baud de	TRIE-CHATEAU	C13.1 D35.2	Activité terminée	Pas de géolocalisation
PIC6003882	Marais julien Ets			TRIE-CHATEAU	D35.2	Activité terminée	Pas de géolocalisation
PIC6003883	Millard pierre Ets			TRIE-CHATEAU	C20.51Z	Activité terminée	Pas de géolocalisation
PIC6003884	Montés baptiste Ets			TRIE-CHATEAU	D35.2	Activité terminée	Centroïde
PIC6003885	Lepert Ets			TRIE-CHATEAU	D35.2	Activité terminée	Pas de géolocalisation
PIC6003886	Lebeau emilien Ets			TRIE-CHATEAU	D35.2	Activité terminée	Centroïde
PIC6003887	Dutriez etienne Ets			TRIE-CHATEAU	D35.2	Activité terminée	Centroïde
PIC6003888	Bruyé désiré Ets			TRIE-CHATEAU	D35.2	Activité terminée	Centroïde
PIC6003889	Bollé jules Ets			TRIE-CHATEAU	V89.03Z D35.2 C19.20Z	Activité terminée	Centroïde
PIC6003890	Isolin SA (ex SARL LA linière de Trie Château, ex. Ets Vervisch frères)			TRIE-CHATEAU	V89.07Z C13.1 C13.3 C13.40Z V89.03Z	Activité terminée	Centroïde
PIC6003890	Isolin SA (ex SARL LA linière de Trie Château, ex. Ets Vervisch frères)			TRIE-CHATEAU	V89.03Z C13.40Z C13.3 C13.1 V89.07Z	Activité terminée	Centroïde
PIC6003891	Laboratoires Maxi S.E.P.E SARL (ex Ets d'élevage de volaille SAMAT)		72 bis rue Nationale	TRIE-CHATEAU	V89.03Z C20.41Z	Activité terminée	Centroïde
PIC6003892	Holding garage de l'Ouest (ex. Pouillet guy Ets)	Garage Peugeot (ex. Garage de Normandie,		TRIE-CHATEAU	G45.21A V89.03Z G47.30Z G45.21B	En activité	Centroïde

N° Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Site géolocalisé
SOGICA, AN-TAR)							
PIC6003892	Holding garage de l'Ouest (ex. Pouillet guy Ets)	Garage Peugeot (ex. Garage de Normandie, SOGICA, AN-TAR)		TRIE-CHATEAU	G47.30Z G45.21A V89.03Z G45.21B	En activité	Centroïde
PIC6003893	Metalesca (ex. C.T.S.I. SA)		Trie-Château 60590	TRIE-CHATEAU	V89.03Z C25.71Z C25.22Z	En activité	Centroïde
PIC6003893	Metalesca (ex. C.T.S.I. SA)		Trie-Château 60590	TRIE-CHATEAU	C25.22Z C25.71Z V89.03Z	En activité	Centroïde
PIC6003894	Maillard gérard Ets (ex. Ets Deseuvre)		148 route Nationale	TRIE-CHATEAU	C25.71Z C16.23Z	Activité terminée	Centroïde
PIC6004196	Sté de Récupération des Métaux (ex Ets Declere jean)	SRM		VILLERS-SUR-TRIE	C24.5 E38.31Z V89.03Z	En activité	Centroïde
PIC6004530	Nivert Ets	Chamoiserie Nivert	Trie-Château 60590	TRIE-CHATEAU	C15.11Z	Activité terminée	Centroïde
PIC6004599	SOECA			TRIE-CHATEAU	C20.17Z	En activité	Centroïde
PIC6004600	Datwiller Ets			TRIE-CHATEAU	C20.17Z	En activité	Centroïde
PIC6004601	SCI La Croix Saint-Jacques	Garage Renault	route Folie de la	TRIE-CHATEAU	G45.20	En activité	Centroïde
PIC6004602	Elysées Fermeture		Chemin Folie de la	TRIE-CHATEAU	C20.16Z	En activité	Centroïde
PIC6004603	Tridis	Centre commercial Leclerc	181 rue Nationale	TRIE-CHATEAU	G47.30Z V89.03Z	En activité	Centroïde
PIC6004603	Tridis	Centre commercial Leclerc	181 rue Nationale	TRIE-CHATEAU	G47.30Z V89.03Z	En activité	Centroïde
PIC6004603	Tridis	Centre commercial Leclerc	181 rue Nationale	TRIE-CHATEAU	V89.03Z G47.30Z	En activité	Centroïde



Figure 1 : BASIAS zone Nord



Figure 2 : BASIAS zone Sud

5.2.5 LES SITES POLLUES

Une installation rejetant des polluants a été recensée sur le territoire communal ; il s'agit de l'entreprise « le Bronze Alloys », anciennement Forges de Trie-Château.

L'activité s'est terminée en septembre 2018, mais l'état actuel du site reste inconnu.

5.2.6 LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

La commune de Trie-Château n'est concernée par aucun PPRT.

5.2.7 LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIERE DANGEREUSE

La commune nouvelle de Trie-Château est concernée par le passage d'une canalisation de transport de matières dangereuses : une conduite de gaz naturel identifiée à l'Ouest de l'ancienne commune de Trie-Château.



6

PROFIL ENVIRONNEMENTAL

La commune de Trie-Château s'inscrit dans un paysage composé de grands ensembles boisés et de terres agricoles. Marqué par la présence de la Troesne sur le territoire, de nombreux axes de ruissellement sont présent sur tout le territoire jusqu'en fond de vallée.

Un biocorridor est présent au Sud du territoire permettant les mouvements d'espèces. Cependant, la voie SNCF et la D981 constituent un obstacle pour le mouvement des espèces terrestre vers le Nord du territoire.

Les espaces boisés constituent un enjeu important face aux différents risques naturels présents sur le territoire comme les risques liés au ruissellement, aux coulées de boue, remontée de nappes etc... Les espaces boisés doivent donc être conservés afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluies.

Enfin la présence au Sud-Ouest du territoire d'une ZNIEFF de type 1 montre bien la richesse des espaces naturels du territoire.

On peut donc retenir sur le territoire de Trie-Château, les enjeux suivants :

- ▶ Favoriser la protection des boisements
- ▶ Prendre en compte les risques naturels dans le règlement du PLU
- ▶ Préserver la sensibilité écologique du territoire (biocorridors, ZNIEFF)



VERDI